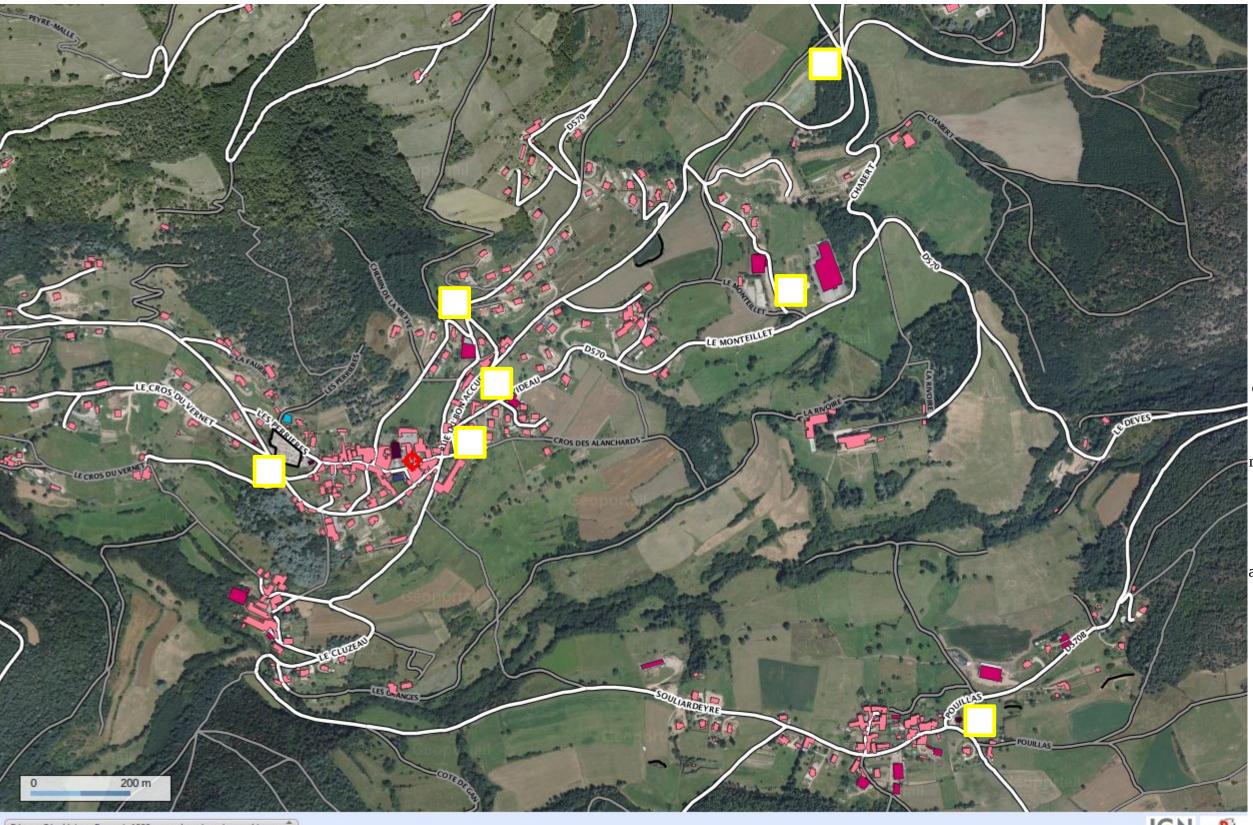
PROPOSITION D'EMPLACEMENTS DES CONTAINERS SEMI-ENTERRES POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES



<u>Emplacements proposés :</u> (voir sur la carte les cases vides)

- En contrebas du cimetière
- Place de la bascule
- Intersection de la route de Burdignes et route du bourg (nouvelle « déviation »)
- Place sous le musée du car
- Salle Jean Moulin
- Chapelle de Pouillas
- Intersection de Gerlande

Mode d'emploi

Il y a 6 containers à positionner (un pour 150 habitants).

Ils peuvent être seuls ou groupés (sauf au cimetière où il n'y aura qu'un emplacement possible)

Indiquer dans chaque case sur la carte le nombre de containers que vous souhaiteriez pour chaque emplacement (le total ne doit pas dépasser 6 !)

Vous pouvez ajouter sur la carte des emplacements qui vous semblent plus appropriés (attention aux contraintes : accès camion, pas de câbles électriques ou télécom aériens ou souterrains...)

Vous pouvez ajouter en commentaire d'autres propositions d'emplacements.

A DEPOSER EN MAIRIE AVANT LE 18/02/2012

PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE LE 24/02/2012

COMMENTAIRES: